



QUESTION 2 DU THÈME 2 : VERS UNE CULTURE BAS-CARBONE SANS ÉTAT

Imaginez :

Au 1er janvier 2024, chaque français reçoit une dotation de 9000 kg co2 ou points carbone (k) par l'agence carbone nationale paritaire (non étatique). Tous les commerçants et entreprises ont assuré le double étiquetage en € et carbone à partir des données ADEME. Chaque mois, les familles reçoivent le relevé de leur budget carbone intégrant les services publics (125kg/mois/personne répartis selon sources). Chacun a déclaré à l'agence les cartes d'identification (cartes bancaires, vitale, cantine...) à passer sur les terminaux de paiement des commerçants pour transfert des points carbone. Si besoin, les familles groupent leurs cartes par foyer fiscal. Les enfants de moins de 16 ans ont une demi-part.

À la date anniversaire de chacun en seconde année, l'agence carbone met à jour le quota à 8460 k (réduction de 6% chaque année). Lors de chaque dépense le contenu carbone est retiré du compte individuel et transféré au registre de l'entreprise qui en a besoin pour ses fournisseurs. Toute entreprise a l'obligation d'imputer à ses clients tout le carbone utilisé afin d'équilibrer son registre carbone. Dès la seconde année, c'est le carbone porté par les facturations intermédiaires qui est mis en étiquetage pour être de plus en plus précis. Les produits sont de moins en moins carbonés.

CAHIER D'ACTEUR CAHIER D'ACTEUR N°2-2 Jan 2022

CITEGO, le territoire

THÈME 2 : QUELLES CONDITIONS POUR UNE VÉRITABLE CULTURE DU BAS-CARBONE ?

Présentons d'abord CITEGO qui anime les territoires et stimule les partenariats comme celui du mouvement pour le compte carbone avec en particulier l'association www.escapejobs.fr comme alliée



OBJECTIF DE JUSTICE CLIMATIQUE

Avant de traiter de la culture nécessaire, décrivons le mécanisme qui permet en même temps de

- 1-garantir la progression annuelle vers la neutralité carbone 2050,
- 2- compter toutes les causes de gaz à effet de serre qu'elles soient locales ou importées,
- 3- porter la justice sociale,
- 4- impliquer tous les acteurs dont les services publics et les entreprises.

Ces critères validés par les Assises du Climat de 2021 ont montré la supériorité du plafonnement progressif que portent une dizaine d'ONG selon l'historique décrite sous [Wikipedia](#) : allouer à tous citoyens un compte carbone qui soit confortable au lancement et réduise de 6% chaque année pour garantir la descente de 80% en moins de 30 ans, ce compte étant consommé par les contenus carbone de tous les achats de la personne.

Le mécanisme de compte carbone concerne tous les acteurs car il impose aux entreprises d'imputer aux clients tout le carbone nécessaire à leurs activités, en tenant un registre carbone.

PLAFONNEMENT PAR COMPTE CARBONE



Les services publics et les associations doivent également garantir que leur bilan carbone diminue au rythme national, les relevés mensuels que reçoivent les citoyens rappellent le poids carbone de chaque catégorie de services publics dans leur imputation.

Le mécanisme doit être porté par un petit nombre de règles simples que nous évaluons à 9 selon la [table](#) du plafonnement.

Notons selon les études de Chancel et Piketty les grandes disparités entre consommateurs selon leurs richesses : si les 610 millions de t CO₂ équivalent dont est responsable la France (400 en territorial et 210 en importé) font estimer à 9t/personne/an, les 10% les plus riches sont à 25t et les 50% les moins riches à 5t. Il semble que 65% des français sont à moins de 9t.

Pour éviter aux riches de mourir de faim (et de rendre le compte carbone anticonstitutionnel) il faut mettre en place une autorité d'échange et régulation : les ménages modestes (sobres par nécessité) monnayent leurs excédents auprès de l'autorité, laquelle peut vendre des surplus aux plus riches (avec certaines limites) : le compte carbone satisfait au 3ème critère de justice sociale en insistant sur son caractère redistributif et régulé.

OBLIGATION D'UN RÉFÉRENDUM

Un tel mécanisme est très impactant pour tous les acteurs de la société française et même s'il est totalement justifié quant aux obligations que nous avons pour conserver la planète habitable, il ne peut être conduit sans validation par la majorité de la population : il faut un référendum qui puisse apporter une décision claire de mise en œuvre. La question de référendum peut être déduite des critères cités en tête : êtes-vous d'accord qu'il faut garantir la descente carbone pour conserver l'habitabilité de la planète ? qu'il faut compter autant les achats importés que nationaux ? qu'il faut une justice sociale ? qu'il faut valider le mécanisme de plafonnement progressif par compte carbone ? Naturellement, il faut une pédagogie ludique intense dans les mois qui précèdent le référendum :

COMMUNICATION UNIVERSELLE

Comme ce fut le cas des cahiers de doléances en réponse aux demandes des gilets jaunes, la France peut organiser des réunions dans toutes les mairies pour aider à calculer l'empreinte carbone de chacun et pour évaluer les avantages économiques (création d'emplois, relocalisation, développement de services décarbonés, développement de logiciels...)

Des films comme Demain, Don't Look Up, I'm Greta, peuvent servir de mise en ambiance des réunions, il peut être organisé des lotos du climat ou des karaokés.

Avec le chantier 5 de la Fabrique des transitions sont développés des comités locaux qui puissent satisfaire cet objectif, les débats sont très animés.

Avant de communiquer largement auprès de tous les français il faut des études d'impact et une convention citoyenne dédiée :



STRATÉGIE FRANÇAISE
SUR L'ÉNERGIE
ET LE CLIMAT

NÉCESSITÉ D'UNE CONVENTION CITOYENNE POUR LE PLAFONNEMENT PROGRESSIF

Il paraît nécessaire de solliciter des citoyens sur comment mettre en œuvre ce plafonnement progressif et redistributif par le mécanisme de compte carbone égalitaire : nous pouvons analyser les résultats positifs de la CCC mais aussi ses enseignements pour mieux faire, en particulier pour éviter que des lobbys mercantiles ne contrarient l'intérêt général. Pour ce faire nous proposons le schéma suivant :

Objectif : faire évaluer par 168 personnes tirées au sort la faisabilité d'un plafonnement progressif des contenus carbonés pour respecter l'accord de Paris et les demandes du GIEC et du HCC, pouvant déclencher un référendum national de validation.

Points clé : le format, le mandat et les sources d'information

Format : 14 régions (nos 13 plus le regroupement de Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, La Réunion) tirent au sort 6 hommes et 6 femmes pour une rémunération de deux mois pleins, en région la 1ère semaine puis 4 week-ends tous les deux semaines à Paris.

Mandat : faire valider les 4 critères issus des assises du climat (1-garantir le résultat, 2-intégrer importations et émissions locales, 3-garantir la justice sociale, 4-impliquer tous les acteurs) et vérifier que le mécanisme de compte carbone satisfait le mandat, en intégrant les questions de détail que peut se poser une telle assemblée.

Sources d'information : les contenus des www.assisesduclimat.fr apportent un compendium large, à compléter par les apports des membres du HCC et d'économistes évaluateurs de la Cour des Comptes.

Communication : accréditer 12 journaux et magazines pour une trace écrite la plus précise et illustrée possible pour alimenter la réflexion des français appelés à référendum.

VISION POUR 2030

Après 6 ans de mise en œuvre, nous voyons le pli (bien pris) de compter les contenus carbonés, les entreprises ont adapté leur étiquetage selon leurs fournisseurs, elles se sont adaptées à la façon dont elles avaient intégré la TVA, elles ont le réflexe de compter en carbone et biodiversité autant qu'en argent. Elles ont pris un temps d'avance par rapport aux entreprises des pays voisins (pays qui ont commencé leurs agences carbone et intégré la coordination européenne.)

En 2030, nous sommes passés de 9t à 6t par personne et par an, de 610 millions de t pour la France à 420 millions de tonnes, alors qu'on n'avait pas réduit de 100t depuis le discours de Jacques Chirac « *la maison brûle* ». La neutralité se perçoit mieux au bout de l'effort. Les investissements nécessaires ont été assurés par création monétaire régulée, les services publics ont commencé leur mue bas-carbone.

Avec une qualité de vie améliorée et moins d'importations, la moindre consommation a donné de la marge aux citoyens de toutes catégories pour rendre la vie plus belle.

Avant 2030, il y a eu des tentatives de fraude au carbone, mais la gouvernance robuste du système paritaire a vite permis de riposter pour éviter un effet négatif dans les médias. La gouvernance qu'avait encadré CiTeGo (Cités, territoires et gouvernance) avait été là essentielle pour la pérennité de l'action climatique et sociale.

DIFFUSION MASSIVE ET LUDIQUE DE DEUX OUTILS D'ÉVALUATION

L'extension de la culture du bas-carbone nécessite des outils à diffuser massivement, si possible de façon ludique. Des jeux de fresques ont commencé à toucher de larges publics, la Fresque Du Climat a touché plus de 100 000 citoyens, la fresque de la Renaissance Écologique sur le modèle de la fresque de Sienne touche les entreprises et collectivités, il existe un [tableau](#) des fresques.

La forte demande de calcul d'empreinte familiale ou individuelle trouve des réponses individuelles ou collectives. MyCo2, Micmac, 2tonnes, [Simulator](#) ou InventonsNosViesBasCarbone sont les principales animations en ce sens.

Les deux outils les plus précis à partir des données Ademe sont www.nosGESTesClimat.fr (créé par l'Ademe) et www.carbometre.com (créé par Escape-jobs) ; le second additionne toutes les factures et le premier est soustractif selon les modes de vie, de déplacements, d'habillement ou de consommation.

La culture du bas-carbone passera par de telles applications, qu'il faudra diffuser par la télévision (reality-shows) ou des jeux partagés sur les réseaux sociaux.

SYNTHESE

La consultation sur la Stratégie Française Énergie & Climat porte dans son second thème sur comment diffuser une culture bas-carbone : nous avons proposé là une vision qui porte l'envie, un mécanisme réaliste qui garantisse le résultat, des outils de communication et de promotion...

Ce mécanisme se caractérise par un droit égalitaire à une allocation de budget carbone qui réduise chaque année de 6% et oblige les entreprises dans le comptage des contenus carbonés dans toutes leurs activités pour garantir une vraie descente carbone vers la neutralité en 2050. Le mécanisme donne aux entreprises l'avantage d'un coup d'avance par rapport aux pays qui mettront en place le compte carbone plus tardivement. Le mécanisme efface l'anxiété que manifestent les jeunes à l'annonce de la perte d'habitabilité de la planète sous l'effet du réchauffement et acidification des océans qui laisserait présager d'une terre-étuve comme annoncé par [l'étude](#) de Will Steffen *et al.*

<http://www.citego.org>

<https://escape-jobs.fr>

<https://www.comptecarbone.cc>

--- *** ---